

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2014

Présents : Mmes Bellier M.O., Berthe M., Hanosset M., Lavallard O., Leber N. et Lottin L.
Mrs Damay D., Dovergne A., Mazurier T. et Senée F.

Absent : Duponchelle E.

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset.

Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 28 Mars 2014.

I - COMPTES DE LA COMMUNE :

→ *Compte administratif 2013* : Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2013 de la Commune l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 01 - 14052014 – 80237

→ *Compte de gestion 2013* : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013 de la Commune conforme au compte administratif.

Délib.N° 02 - 14052014 – 80237

→ *Affectation des résultats* : Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif 2013 au budget de la Commune 2014 soit un excédent de 82 877€ en fonctionnement
un excédent de 250 566 € en investissement.

Délib.N° 03 - 14052014 – 80237

→ *Taux des taxes 2014* : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide de maintenir les taux suivants pour l'année 2014 :

Taxe d'habitation : **19,08%**

Taxe sur le foncier bâti : **13.40%**

Taxe sur le foncier non bâti : **29.85%**

Cotisation foncière des entreprises : **14.61%**

Délib.N° 04 - 14052014 – 80237

→ *Budget Primitif 2014* : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'adopter le budget primitif 2014 de la Commune.

Délib.N° 05 - 14052014 – 80237

II - COMPTES DU SERVICE DE L'EAU :

→ *Compte administratif 2013* : Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2013 du service de l'eau l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 06 - 14052014 – 80237

→ *Compte de gestion 2013* : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013 du service de l'eau conforme au compte administratif.

Délib.N° 07 - 14052014 – 80237

→ *Affectation des résultats* : Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif 2013 au budget du service de l'eau 2014 soit un excédent de 9 383€ en fonctionnement
un déficit de 13 843 € en investissement.

Délib.N° 08 - 14052014 – 80237

→ *Prix de l'eau 2014* : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix au m³ d'eau pour la Commune d'Aubercourt et pour celle de Démuin pour l'année 2014 comme suit : **1,40 € le m³**
Délib.N° 09 - 14052014 – 80237

→ *Budget Primitif 2014* : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'adopter le budget primitif 2014 du service de l'eau.

Délib.N° 10 - 14052014 – 80237

III - ADHÉSION AMEVA :

Monsieur le Maire explique que depuis le 1^{er} janvier 2014, le syndicat mixte AMEVA peut apporter aux collectivités, qui ne disposent pas des moyens suffisants, une assistance technique dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement. La commune dispose de son propre service d'eau potable. Dans ce domaine le syndicat mixte AMEVA propose les missions d'aide à l'évaluation de la qualité du service, une sensibilisation à la connaissance de son patrimoine et de sensibilisation aux réductions des pertes en eau. Cette prestation annuelle s'élèverait à 500 € pour l'année 2014. Monsieur le Maire rappelle que le rendement du réseau n'est pas bon et que la commune ne dispose d'aucun plan à jour sur le réseau d'eau potable. Il convient donc que la commune soit conseillée techniquement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander une assistance technique au syndicat mixte AMEVA pour l'eau potable (SATEP) et autorise le maire à signer la convention correspondante.

Délib.N° 11 - 28032014 - 80237

IV - BUDGET ANNAEXE ALSH :

→ *Compte administratif 2013* : Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2013 du budget annexe ALSH l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 12 - 14052014 – 80237

→ *Compte de gestion 2013* : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013 du budget annexe ALSH conforme au compte administratif.

Délib.N° 13 - 14052014 – 80237

→ *Affectation des résultats* : Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif 2013 au budget annexe ALSH 2014 soit un excédent de 21 594€ en fonctionnement.

Délib.N° 14 - 14052014 – 80237

→ *Budget Primitif 2014* : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'adopter le budget primitif 2014 du budget annexe ALSH.

Délib.N° 15 - 14052014 – 80237

V - ÉCOLES :

→ Le Maire informe que la réception des travaux devrait avoir lieu le 27 mai à 14h.

→ Le Maire explique l'intérêt de mettre en œuvre le projet des Environnements Numériques de Travail dans les écoles primaires en collaboration avec le syndicat mixte Somme Numérique qui coordonne cette opération au niveau départemental et que cela est possible grâce à l'adhésion de la CCALM à ce syndicat mixte. Le Conseil Municipal décide d'adhérer et d'autoriser le Maire à signer la Charte.

Délib.N° 16 - 14052014 - 80237

→ Le Maire explique l'intérêt de participer à un marché mutualisé de matériels informatiques pour l'équipement des écoles dans le cadre de la mise en œuvre des Espaces Numériques de Travail. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes, dont le coordonnateur est le Syndicat Mixte Somme Numérique, en cours de constitution pour les achats de matériels, plateformes et logiciels

informatiques destinés aux TIC pour l'éducation et d'autoriser le Maire à signer l'acte constitutif du groupement de commandes et l'avenant 1 et à représenter la Commune de Démuin ou à se faire représenter dans les commissions prévues par cet acte constitutif.

Délib.N° 17 - 14052014 - 80237

→ Le Conseil Municipal décide de doter le nouveau groupe scolaire d'un matériel Informatique performant. Il retient l'offre de Somme Numérique pour un montant de 10 240 € Ht soit 12 288 € TTC.

Délib.N° 18 - 14052014 - 80237

→ Le Conseil Municipal sollicite une subvention parlementaire de Monsieur le Sénateur Marcel DENEUX pour l'achat du matériel informatique.

Délib.N° 19 - 14052014 - 80237

VI - COMMISSION IMPÔTS DIRECTS :

Le Conseil Municipal décide de proposer la liste des noms suivants pour former la commission communale des impôts directs.

TITULAIRES : BELLIER Marie, LOTTIN Lysiane, BERTHE Marilyne, DAMAY Françoise, LAVALLARD Thierry, SENEÉ François, LEBER Arnaud, STRAGIER Philippe, HAVET Marie-Claude, HAVET Marie-Claude, ANSARD Anne, BAILLET Ludovic

SUPPLEANTS : MAZURIER Thierry, TRATSAERT Bruno, GACQUIERE Christine, DUPONCHELLE Emmanuel, BILLARD Arnaud, TILLIER Jean, DI GUISTO Bruno, GUIDEZ Pierre-Alain, LEGENDRE Pierre, DELATTRE Patrick, PARMENTIER Danièle, HORDE Jean-Marc

Délib.N° 20 - 14052014 - 80237

VII - TRAVAUX ÉCOLES :

→ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter à la société Sergeant des châssis PVC pour un montant de 1 173,24€ HT soit 1 407,88€ TTC.

Délib.N° 21 - 14052014 - 80237

→ Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'entreprise BOUDIER la création d'un trottoir pour un montant HT de 4 236 €, soit 5 083,20 € TTC et la pose d'une clôture et d'un portillon pour un montant de 2 122 € HT, soit 2 546,40 € TTC

Délib.N° 22 - 14052014 - 80237

→ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite du Conseil Général de la Somme une subvention pour l'intégralité des investissements prévus en 2014, les différents dossiers étant joints à la présente demande. Il sollicite également une autorisation de commencement anticipée pour engager les différentes opérations.

Délib.N° 23 - 14052014 - 80237

VIII - RYTHMES SCOLAIRES :

Les sept communes du RPI représentées par le Maire et un adjoint ainsi que la présidente du SISCO se sont réunis le 12 mai et vont proposer aux enseignantes du RPI de faire les TAP le vendredi après midi.

IX - DIVERS :

- Les permanences pour les élections européennes sont faites.
- Le Conseil accepte la proposition de M Wante pour traiter les peupliers pour 332,31 €.
- Calendrier des différentes réunions.
- Les pavés de l'école seront vendus à Dany Damay pour une somme à fixer après démontage.
- Problèmes de lampes grillées et de tonte.

La séance est close à 23 H 35 et comporte 23 délibérations.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M. Hanosset

M.O. Bellier

M. Berthe

D. Damay

O. Lavallard

N. Leber

L. Lottin

T. Mazurier

F. Senée